

SOINS AU DOMICILE D'UN PATIENT PORTEUR D'UNE BMR OU D'UNE BHRé

La résistance aux antibiotiques représente l'une des plus graves menaces pesant sur la santé mondiale, altérant significativement la sécurité des soins

BMR

Bactéries

Multi-Résistantes
aux antibiotiques

Entérobactéries BLSE
(E. coli Klebsiella spp, Enterobacter,
Citrobacter...), Staphylococcus aureus
résistant à la méticilline (SARM)

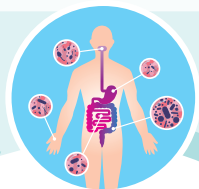
BHRé

Bactéries Hautement
Résistantes émergentes

EPC = entérobactéries productrices
de carbapénémase /
ERG ou ERV = Enterococcus
faecium Résistants aux Glycopeptides
(Vancomycine)

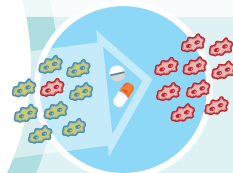
1

Nous sommes **tous porteurs de bactéries entérobactéries et entérocoques** dans le tube digestif, staphylocoque sur la peau, dans le nez et la bouche...



2

L'antibiothérapie fait émerger des résistances bactériennes et les sélectionne au sein du microbiote qui peut coloniser un site anatomique (ex: colonisation des urines)
On parle alors de portage de BMR/BHRé



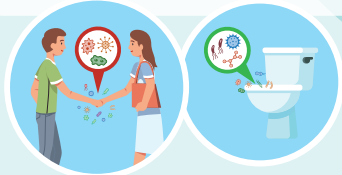
5

Les BMR/BHRé disparaissent du microbiote avec le temps, mais la durée de portage est variable d'une personne à l'autre et peut durer plusieurs mois



4

La transmission de bactéries résistantes se fait principalement par les mains et les surfaces contaminées



On ne connaît le portage de ces BMR et BHRé que dans un nombre de cas limité



3

Être porteur d'une BMR/BHRé ne signifie pas forcément avoir une infection

Un antibiotique ne sera prescrit qu'en cas d'infection



→ En cas d'hospitalisation, informez vos collègues du portage de BMR/BHRé. Cela permettra d'adapter les mesures de prévention



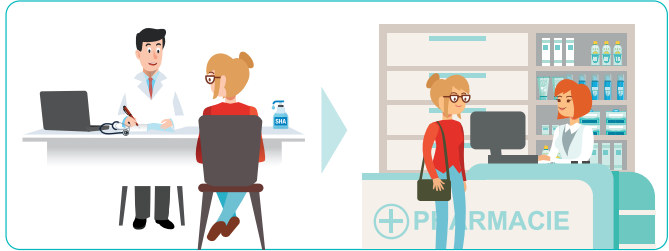
→ Il n'est pas recommandé de réaliser des dépistages à la recherche de BHRé en soins de ville

→ La transmission de ces BMR et BHRé n'est pas à craindre chez les soignants et aidants car ils ne s'installent que chez des patients fragilisés

Comment limiter l'émergence et la sélection des BMR/BHRe ?

Vous référer au site **Antibioclic** lors de prescription d'antibiotiques: <https://antibioclic.com/>

- Ne pas prescrire d'ECBU sans signe fonctionnel urinaire (SFU)
- Ne pas traiter par antibiothérapie les colonisations urinaires (ECBU positif sans SFU)
- Ne pas traiter par antibiotique une infection non bactérienne : grippe, rhinopharyngite, angine virale
- Restreindre la prescription d'antibiotiques à large spectre, ex : quinolones, céphalosporines de 3^{ème} génération, Amoxicilline-Acide clavulanique
- Si la prescription d'une quinolone est indiquée, éviter sa réutilisation dans les 6 mois qui suivent sans documentation microbiologique
- NE PAS RÉALISER D'EXAMEN MICROBIOLGIQUE SANS PRESCRIPTION MÉDICALE PRÉALABLE !



Comment limiter la transmission croisée des BMR/BHRe lors des soins en ville ?

Réaliser une **hygiène des mains par friction avec un produit hydro-alcoolique (PHA)** au plus près des soins (avant et après en respectant prérequis (avant-bras dégagés, ni montre ni bijou y compris alliance et ongles courts, sans vernis)

TECHNIQUE



1
Prélever environ 3ml (1 coup de pompe) de PHA dans le creux de la main



2
Se frictionner les mains et les doigts avec le produit jusqu'à séchage complet des mains (30 secondes)



5
Si les avant-bras sont en contact avec le patient, une friction jusqu'au coude est nécessaire, prévoir alors deux doses de PHA

Porter des **gants et un tablier à usage unique pour tous les soins mouillants/souillants**, et surtout lors de la gestion des excréta (change ou bassin). Les mettre juste avant le soin et les retirer juste après (FHA en suivant)



Privilégier du **matériel à usage unique** ou dédié (à patient unique)
Pour le matériel réutilisable, entretien immédiat avec un produit détergent/désinfectant normé (tensiomètre, stéthoscope...)



Éliminer les déchets produits selon la filière habituelle

Les protections souillées sous emballages clos et étanches sont éliminées dans les ordures ménagères



Entretien de l'environnement (chambre et sanitaires), de la vaisselle et du linge se fait comme habituellement

Sans oublier les proches et aidants en insistant sur l'**importance de l'hygiène des mains et l'entretien des toilettes communes**



Une **aide à la prise en charge** de ces patients peut vous être apportée par votre

CPias